

Olivier Feller (PLR/VD)

# «Je me considère comme un parlementaire généraliste»

Directeur de la Chambre vaudoise immobilière et secrétaire général de la Fédération romande immobilière, Olivier Feller inscrit aussi son action politique dans le contexte plus large de la défense de la classe moyenne. Conseiller national PLR depuis 2011, il est candidat à sa réélection.

## - Pourquoi êtes-vous candidat à réélection au Conseil National?

- Si je me représente au Conseil National, c'est pour poursuivre mon engagement et maintenir tous les facteurs de notre prospérité face à des crises qui se succèdent en continu depuis 2020. Aujourd'hui, cet objectif passe notamment par une réelle prise en compte des préoccupations de la classe moyenne, qui paie à tous les coups sans vraiment recevoir grand-chose.

## - Quelles sont les causes qui vous tiennent à cœur?

- Je me considère comme un parlementaire généraliste. Je m'efforce de défendre l'intérêt général de notre pays tel que je le conçois et de relayer les préoccupations de la population vaudoise, notamment en matière d'infrastructures de transport. La sécurité de notre approvisionnement dans les domaines stratégiques comme l'alimentation, l'énergie et les médicaments, une

fiscalité mesurée pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et le développement des PME, la liberté d'entreprendre et le partenariat social: voilà quelques-unes des causes qui me tiennent à cœur. Avec mon collègue Vincent Maitre, je me bats par ailleurs pour davantage de transparence dans le fonctionnement de l'assurance maladie obligatoire.

## - Vous êtes directeur de la CVI et secrétaire général de la FRI, qui regroupe tous les cantons romands sauf Genève. Quelle solution proposez-vous pour lutter contre la pénurie de logement et la hausse des loyers?

- Si je devais vous répondre en une phrase, je vous dirais qu'il faut construire plus et plus vite. Car la pénurie de logements et le niveau élevé des loyers qui peut en résulter dans certaines régions de notre pays proviennent d'une offre insuffisante à satisfaire la demande. ►



Olivier Feller: «Je veux maintenir tous les facteurs de notre prospérité face à des crises qui se succèdent en continu depuis 2020».

**- Les collectivités publiques ont-elles un rôle accru à jouer sur le marché immobilier?**

- Certains milieux préconisent un interventionnisme étatique supplémentaire et le développement d'outils contraignants comme le droit de préemption. Mais de tels instruments, lorsqu'ils ont été appliqués, n'ont encore jamais produit un seul logement supplémentaire. Il faut au contraire accélérer les procédures et alléger le cadre normatif. Ce n'est pas en multipliant les contraintes qui pèsent sur les investisseurs et les constructeurs, quels qu'ils soient, que l'on va remédier à la pénurie.

**- Qu'en est-il de la LAT, la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, acceptée par le peuple voilà dix ans?**

- Pour protéger la nature et les paysages, la LAT a limité les zones constructibles et privilégié la densification dans les agglomérations. Mais cette mesure soulève des difficultés. Elle part du principe que la densification est un objectif très largement partagé. Or les habitants des quartiers à densifier s'y opposent souvent, soit par la voie judiciaire, soit par la voie politique, parce qu'ils souhaitent conserver leur paysage urbain et préféreraient,

quitte à le voir modifier, qu'on y privilégie les espaces verts.

**- Alors que faire?**

- D'aucuns proposent de réguler le nombre de mètres carrés habitables pouvant être «consommés» par habitant dans notre pays. Un postulat allant dans ce sens a même été déposé au Conseil des Etats en mars 2023. Mais une telle régulation, qui nous rapprocherait de l'époque bolchévique, serait évidemment contraire à la liberté personnelle et à la liberté économique. D'autres réclament une limitation de la croissance démographique. Pour ma part, je pense qu'un certain assouplissement de la LAT ne doit pas être tabou, afin d'augmenter les surfaces constructibles disponibles.

**- La hausse des loyers qui découle de l'augmentation du taux hypothécaire de référence vous préoccupe-t-elle?**

- Loin de moi l'idée de nier que le loyer est un élément essentiel du budget des ménages, non seulement des plus modestes, mais aussi d'une très large partie des classes moyennes. Je note toutefois que le droit du bail prévoit un certain nombre de mesures de protection des locataires. Les loyers ne peuvent être augmentés qu'à

certaines conditions; chaque contrat de bail doit être examiné pour lui-même.

**- Les propriétaires et les bailleurs profitent-ils de la situation actuelle?**

- Si les produits alimentaires augmentent, si le prix de l'électricité, du mazout et du gaz explose, si les primes d'assurance maladie ou les coûts des loisirs grimpent inexorablement, année après année, ce n'est pas la faute des propriétaires. Qui doivent faire face, eux aussi, à ces hausses. Car on oublie trop souvent que derrière la formule «les propriétaires», il y a ceux qui ne possèdent que leur propre logement et ceux dont la location d'un bien immobilier permet simplement d'assurer une retraite décente. Quant aux autres propriétaires, beaucoup sont des institutions de prévoyance dont les revenus immobiliers garantissent les rentes du deuxième pilier de tout un chacun.

**- A combien évaluez-vous vos chances d'être réélu?**

- Je ne fais pas de pronostics. Je travaille, je m'engage, je fais campagne. Voilà ce à quoi je consacre mon temps. ■

PROPOS RECUEILLIS  
PAR ROBERT HABEL

# Chauffage, ventilation, climatisation

## Notre passion!



**Installation, réalisation, rénovation, maintenance et dépannage 7/24**

PARTENAIRE ENGAGÉ 2021



**CVG S.A.**

Route du Bois-de-Bay 25B - 1242 Satigny - Tél : 022 939 19 30  
Mail: info@cvgenevois.ch - www.cvg-sa.ch

